

Delaplante
r
Olivine
Gendron

Camille Santore, Vicair Général de Monseigneur l'Evêque de Valleyfield, en date du premier, du présent mois, vu aussi la publication du troisième ban faite au front de nos messes paroissiales et au front des messes paroissiales de la paroisse de Saint Louis de Gargue, comme il appert par le certificat de Messire Desmarais, curé du lieu - entre Dolphis Léger Delaplante, tailleur, domicilié à Saint Louis de Gargue, fils majeur de Sylvestre Léger Delaplante et de Marguerite Besette de la paroisse de Saint Louis de Gargue d'une part, et Olivine Gendron, domiciliée en cette paroisse, fille majeure de feu Alphonse Gendron et d'Oliver Gauthier de cette paroisse d'autre part, ne s'étant découvert aucune empêchement, nous soussigné Vicair de cette paroisse - avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Sylvestre Léger Delaplante, père de l'époux et Pierre Gauthier, oncle de l'épouse qui ainsi que les époux ont signé avec nous - lecture faite -

Anne Gendron
Dolphin Léger de Laplante
Sylvestre Léger de Laplante
Pierre Gauthier
J. B. Gauthier Gm

B 94

Joseph Ernest
Gouffon

Le onze septembre, mil neuf cent, nous Pierre Cornifis, vicair de Beauharnois, avons baptisé Joseph Ernest, ni la veille, fils légitime de Lionel Gouffon, journalier, domicilié et de sa femme, de cette paroisse. Le parrain a été Alphonse Gouffon et la marraine Marguerite Pilon qui ont ainsi que nous lecture faite.